



LIBYE

L'offre douteuse de Dbeibeh à la firme Total

P 2



Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 22 novembre 2021 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5394 - 18^e année

LE PRÉSIDENT A DONNÉ INSTRUCTION EN CONSEIL DES MINISTRES

Pas de poursuites judiciaires contre les promoteurs endettés auprès de l'ANSEJ

LIRE EN PAGE 4



Ph : APS

COVID-19

LE PR SENHADJI EST FORMEL



« L'Algérie est dans la 4^e vague »

UN LYCÉE D'AZAZGA À TIZI-OUZOU FERMÉ POUR 10 JOURS

P 3

BACCALAURÉAT

Vers la combinaison de la moyenne annuelle avec la note de l'examen

P 3

JM-2022 D'ORAN



Un taux de réalisation des infrastructures « satisfaisant »

P 2

HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H30



Espoir d'Idée, sur un bon pied

P 14

LES COURSES EN DIRECT

AFFAIRE DE L'ASSASSINAT DE 13 CIVILS SAHRAOUI

Le Maroc a employé les drones de type « Bayraktar TB2 »

P 5

LIBYE

L'offre douteuse de Dbeibeh à la firme Total

À un peu plus d'un mois des élections en Libye, prévues le 24 décembre, le Premier ministre Abdelhamid Dbeibeh est interpellé par un groupe de parlementaires sur la proposition qu'il a faite à la société pétrolière française TotalEnergies de lui vendre la société américaine Hess Corporation, c'est à dire prendre une participation de 8,16 % dans la société libyenne Waha Oil Company, ce qui porterait la part de Total dans Waha à 24,49 %.



de la participation de Total dans la société Waha Oil Company. Les signataires ont refusé que le gouvernement Dbeibeh cède une part d'Al Waha de 8,16% à travers la prise de contrôle de la société américaine Hess Corporation. Ils rappellent que seul le ministère du Pétrole est habilité à faire l'étude et l'évaluation de cette transaction et qu'il faut se référer au Conseil des ministres si nécessaire. Ils estiment que la surprenante décision du Premier ministre n'est pas réfléchie et qu'elle constitue une atteinte à la source de revenus des Libyens

avec de graves dommages à l'économie du pays. Les parlementaires signataires de cette déclaration attirent l'attention sur le volume, très grand, de la transaction et sur le fait qu'elle est en violation des dispositions législatives en vigueur dans le domaine pétrolier en Libye. Ils indiquent que les entreprises libyennes peuvent acheter cette part comme il est possible également d'associer le secteur privé. Les 56 parlementaires mettent en garde le gouvernement de Dbeibeh contre la poursuite de cette transaction, d'autant plus,

soulignent-ils, qu'elle ne relève pas de ses attributions. Ils demandent l'abandon de la vente de Hess Corporation à la société Total, en vertu du droit de préemption prévu par le Droit libyen. Ils menacent de faire ouvrir une enquête officielle sur cette affaire au sein de l'Assemblée et de prendre les mesures nécessaires pour empêcher cette vente, protéger la richesse du pays, et exiger des comptes aux responsables impliqués. Le journal Chahed rapporte que des fuites ont révélé que le Premier ministre libyen a fait son offre à Total, 3 jours avant la Conférence de Paris sur la Libye. Il indique ne rien savoir sur le montant de la transaction, ni sur la réponse de Total, mais révèle, par contre, que le Premier ministre aurait demandé à Total « 45 millions de dollars à affecter aux domaines du développement et de la jeunesse ».

La démarche des 56 parlementaires libyens opposés à la vente de Hess Corporation à Total, met au grand jour les enjeux pétroliers des élections prochaines en Libye. La priorité en Libye, une fois la situation politique stabilisée par les élec-

tions, sera de trouver les financements pour la reconstruction et pour relancer son économie notamment à travers le secteur pétrolier. Dans cette perspective, TotalEnergies qui a fortement renforcé sa présence dans le pays ces dernières années (elle est présentée comme la seconde compagnie la plus active en Libye en termes de valeur, notamment après le rachat des parts de la compagnie américaine Marathon Oil dans le consortium de Waha), a l'intention d'investir dans les activités pétrolières et gazières. Selon les sources spécialisées, «le groupe français semble faire de la Libye un objectif prioritaire afin d'assurer le développement de sa production pétrolière et gazière future ». Pour les mêmes sources, «la Libye est une cible de choix car elle offre des réserves importantes, un brut de grande qualité et des coûts de production très bas». Pour rappel, les spécialistes insistent sur le poids de la Libye : les plus importantes réserves pétrolières d'Afrique et d'importants gisements gaziers en mer Méditerranée.

M'hamed Rebah

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION D'ALGER ET AÉROGARE DE L'AÉROPORT D'ORAN

Benabderrahmane ordonne l'accélération de la cadence des travaux

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmène Benabderrahmane, a donné des instructions concernant, entre autres, le respect des délais contractuels de réalisation de l'ensemble des projets engagés dans le cadre du nouveau plan de circulation d'Alger, l'accélération de la cadence des travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport d'Oran dont la réception est attendue avant la fin de l'année en cours. En effet, lors d'une réunion du gouvernement, le Premier ministre a entendu des expositions relatives aux secteurs de l'Enseignement supérieur, des Travaux publics, des Ressources en eau, des Finances, de la Jeunesse et des Sports, de la Santé et de l'Environnement. Ainsi, dans le domaine des Travaux publics, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme d'urgence visant la décongestion de la capitale, il a été présenté un (01) projet de Décret exécutif portant déclaration d'utilité publique, l'opération

relative à la réalisation du dédoublement du CW142 sur un linéaire de 3,5 km (section située entre le giratoire d'Ouled Fayet et l'intersection avec le CW133). À ce titre, le Premier ministre a insisté sur le respect des délais contractuels de réalisation de l'ensemble des projets engagés, qui permettront, dès leur achèvement, de mettre en œuvre le nouveau plan de circulation d'Alger, qui soulagera les usagers de la route de la congestion que connaît la capitale en matière de trafic automobile. Quant au secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, il a été examiné un avant-projet de Loi fixant les règles générales relatives à l'enseignement supérieur qui inclut et régule tous les aspects liés au système national d'enseignement supérieur dans l'objectif d'adapter ce dernier avec les dernières évolutions enregistrées au niveau national et international dans l'écosystème de la formation supérieure et ce au plan des modèles d'enseignement, de la relation

avec l'environnement socio-économique et l'ouverture aux bonnes pratiques internationales en matière de pédagogie et de programmes. Comme il intègre également, dans sa conception, les outils de gouvernance et de pilotage des établissements de l'enseignement supérieur ainsi que leur numérisation. En outre et conformément aux dispositions de la Constitution de 2020, ce projet de texte réaffirme la garantie des libertés académiques et de la liberté de la recherche scientifique et de sa promotion et valorisation au service du développement durable de la nation ; de la liberté de créativité intellectuelle dans ses dimensions scientifiques et artistiques et l'engagement de l'État à veiller en permanence à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Enfin et conformément aux procédures établies, cet avant-projet de Loi fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des ministres.

Sarah O.

JM 2022 À ORAN

La réalisation des infrastructures atteint un taux « satisfaisant »

Lors de la réunion du Gouvernement, le ministre de la Jeunesse et des Sports a présenté une communication sur le bilan d'étape des préparatifs et organisation matérielle des Jeux méditerranéens d'Oran ; la préparation des athlètes en prévision de ces Jeux et la relance de l'activité des établissements de jeunes et l'amélioration de leurs prestations. En prévision de la 19ème édition des Jeux méditerranéens, qui auront lieu dans la ville d'Oran durant l'été 2022, les pouvoirs publics ont mis en place un ambitieux programme

de réalisation de nouvelles infrastructures sportives et la réhabilitation des structures existantes appelées à accueillir les compétitions de cet événement sportif de dimension internationale. À sept mois du début des compétitions, l'état d'avancement des projets de réalisation ont atteint un taux satisfaisant, garantissant l'achèvement des travaux dans les délais impartis et le déroulement des jeux dans les meilleures conditions possibles. Dans le même cadre, un riche programme a été mis en place pour la préparation de 601 ath-

lètes nationaux, affiliés à 23 fédérations sportives, qui ont effectué, à ce jour, 288 stages à l'intérieur du pays et 121 à l'étranger et ont participé à 184 compétitions internationales préparatoires. À l'issue de la présentation, le Premier ministre, ministre des Finances, a rappelé les instructions données par le président de la République lors du Conseil des ministres du 31 Octobre 2021 relatives à la préparation des athlètes en prévision de cet important événement. En outre, il a instruit le ministre des Transports d'accélé-

rer la cadence des travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport d'Oran dont la réception est attendue avant la fin de l'année en cours. S'agissant de la relance des activités des établissements de jeunes, le secteur a mis en place un programme pour la réhabilitation et le redéploiement de ces infrastructures ainsi que la réadaptation de leur cadre juridique en vue d'impliquer le mouvement associatif dans la gestion de ces établissements et dans l'animation des activités des jeunes.

Sarah O.

ÉCONOMIE

Un portail électronique des marchés publics avant fin 2021

Lors de la réunion du Gouvernement, Benabderrahmane a entendu trois communications relatives à la passation de marchés publics : trois (03) projets de marché entre l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et des opérateurs publics dans le cadre de l'acquisition d'équipements et la prestation de services dans le cadre de la préparation et de l'organisation des élections locales du 27 Novembre 2021. Un (01) projet de marché entre le secteur des Finances et l'entreprise publique d'Appui au développement du numérique (EADN) pour la réalisation du portail électronique des marchés publics qui sera mis en service avant la fin de l'année 2021. Deux (02) projets de marché dans le cadre de la prestation de services en prévision de l'organisation de la 18ème session des ministres arabes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui aura lieu à Alger, durant le mois de Décembre 2021.

Sarah O.

COVID-19 / SELON LE PR KAMEL SANHADJI :

« La nouvelle vague est désormais parmi nous ! »

Les alertes des professionnels de la santé concernant la situation sanitaire, surtout sur une éventuelle quatrième vague du Covid-19, se multiplient.

L'alerte vient, cette fois-ci du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le professeur Kamel Sanhadji, affirmant que « la nouvelle vague est désormais parmi nous, bien qu'elle soit encore à ses commencements ». En effet, lors de son passage, hier matin, sur les ondes de la Radio algérienne chaîne 1, Pr Sanhadji a déclaré que « cette flambée prochaine risque de faire rentrer l'Algérie dans un nouveau confinement sanitaire », notamment



Ph: DR

que « la courbe de la vague épidémique a commencé à monter, pas de manière rapide, mais au rythme des vagues précédentes », a-t-il ajouté. Du coup, et pour éviter le retour au confinement, plusieurs mesures pourraient cependant voir le jour, et ce, afin d'aider le pays à sortir de cette prochaine vague avec le moins de dégâts, recomman-

de l'expert. « Certains indicateurs enregistrés récemment montrent clairement que la quatrième vague de coronavirus n'en est qu'à ses débuts », a-t-il indiqué, en soulignant qu'on « aurait dû profiter de cette période d'accalmie pour accélérer la vaccination et éviter que le virus, se propage ».

LE PASS SANITAIRE, PROCHAINE RIPOSTE ?

Dans ce contexte, le Pr Sanhadji a révélé que les experts de l'Agence nationale de sécurité sanitaire ont recommandé de prendre des mesures rapides afin d'éliminer cette épidémie et de revenir à une vie normale, notant que l'imposition d'un pass sanitaire est l'une des plus importantes de ces mesures à prendre, en particulier dans les institutions qui sont en contact avec les citoyens telles que les hôpitaux, les universités, les écoles, les salles de concert, les stades et

divers départements. Le Pr Sanhadji a également insisté sur la vaccination qui, selon lui, est « la seule alternative pour sortir de la pandémie ».

L'intervenant a notamment invité les citoyens à aller se faire vacciner, tout en indiquant que l'instauration d'un pass sanitaire pour accéder aux lieux publics n'est pas du tout écartée. Malheureusement, a-t-il ajouté, au vu de la situation actuelle dans notre pays, qui se traduit par la réticence des citoyens à se faire vacciner, il est difficile d'obtenir une immunité collective. Il aurait été possible, dit-il, d'obtenir cette immunité si nous avions suivi le calendrier vaccinal à raison de 200 000 vaccinations par jour, ce qui aurait permis d'avoir environ 20 millions de personnes vaccinées en cent jours, mais « malheureusement ce n'est pas le cas », regrette l'invité de la matinale.

Sarah Oub.

VACCINATION COVID-19

Le moyen « le plus fiable » contre une 4^e vague

Dans le domaine de la santé, le ministre de la Santé a présenté lors de la réunion du gouvernement une communication sur le bilan de la vaccination contre le Coronavirus « COVID-19 », entamée depuis le mois de janvier 2021 ainsi que les mesures et moyens engagés pour l'amélioration du niveau de vaccination des citoyens. Aussi, il a fait état de l'ensemble des mesures prises par le secteur pour la sensibilisation de la population sur l'impératif de la vaccination qui demeure le moyen le plus fiable pour prévenir la population des effets d'une éventuelle 4^e vague de la Pandémie du Coronavirus « COVID-19 » en Algérie.

Sarah O.

BACCALAURÉAT

L'admission à l'université connaîtra une révolution

L'inspecteur principal au ministère de l'Éducation nationale, Bellaouar Boualem, a révélé hier que des discussions seraient en cours quant à la possibilité d'apporter des changements importants en matière d'accès à l'université. S'exprimant sur le plateau d'une chaîne de télévision privée, Bellaouar a expliqué que le passage à l'université pourra à l'avenir se faire en additionnant la moyenne générale annuelle du candidat à la moyenne obtenue lors de l'examen de baccalauréat. Ce qui veut dire que la moyenne du Bac à elle seule, ne suffira pas pour pouvoir accéder à l'université. Les moyennes obtenues lors des trois trimestres de 3^eme année secondaire, auront désormais toute leur importance. Toujours en ce qui concerne l'examen du Baccalauréat, le même responsable a fait savoir que le ministère de l'Éducation a entamé les sessions de formation au profit des enseignants concernés par l'élaboration des sujets d'examen. Il a souligné, à ce propos, que des instructions ont été données à ce que les questions soient claires et sans ambiguïté. Dans le même cadre d'idées, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Balabed, avait présidé les travaux d'un colloque national sur l'évaluation des sujets du Baccalauréat. Cette ren-

contre s'inscrit dans le cadre de l'intérêt accordé par le ministère de l'Éducation nationale à l'opération d'évaluation des acquis des élèves en général et des candidats aux examens nationaux en particulier. Il a été abordé lors de ce colloque, les paramètres scientifiques appliqués en littérature arabe et en philosophie. Par ailleurs, il est essentiel de rappeler, qu'en

plus de l'éventuelle modification des méthodes d'accès à l'université, une décision importante a été prise cette année en ce qui concerne l'examen de fin de cycle primaire. En effet, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Balabed, avait annoncé jeudi dernier la suppression définitive de cette épreuve.

Ania Nch

PLF-2022

Les débats s'ouvrent aujourd'hui au Conseil de la nation

Le Conseil de la nation commencera, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée au débat du projet de loi de Finances (PLF) 2022, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil. Lors de cette séance, le projet de loi de Finances (PLF) sera présenté par le représentant du gouvernement. La Commission des affaires économiques et financières présentera son rapport sur le projet de loi avant de donner la parole aux membres du Conseil de la nation, selon la même source. Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane avait présenté, jeudi, le PLF devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation. D'après la présentation, le PLF 2022 a été élaboré sur la base du prix référentiel de 45 dollars/baril et de 50 dollars/baril pour le prix de marché du pétrole algérien « Sahara Blend ». Le Gouvernement prévoit une croissance économique de 3,3%, un taux de croissance hors hydrocarbures de 3,9% et un taux d'inflation de 3,7%. Le texte de projet de loi prévoit de nouvelles dispositions sur le plan socioéconomique, dont les réformes fiscales. Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avaient adopté, mercredi, le PLF avec introduction de plusieurs amendements.

Sarah O.

COUR D'ALGER

Le procès de Mahieddine Tahkout reporté au 28 novembre

La sixième chambre pénale de la Cour d'Alger a décidé dimanche de reporter au 28 novembre courant, le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi pour corruption aux côtés d'anciens responsables, dont les deux anciens Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia. Le report a été décidé à la demande du collectif de défense, en raison de l'hospitalisation de l'un des accusés (Rachid Tahkout). L'affaire a été réinscrite au rôle de la sixième chambre pénale de la Cour d'Alger, après que la Cour suprême ait rejeté, en mai dernier, tous les pourvois en cassation introduits par les accusés et accepté celui du parquet général concernant la décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée à l'encontre de certains accusés le 18 novembre 2020. Les pourvois en cassation présentés par les parties civiles et le juriste du Trésor public ont été acceptés dans la forme et dans le fond. La Cour d'Alger avait condamné l'homme d'affaires, Mahieddine Tahkout, à 14 ans de prison ferme et les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, à une peine de 5 ans de prison ferme. Les anciens ministres, Youcef Yousfi et Amar Ghoul, ont écopé de 18 mois de prison avec sursis et l'ancien ministre, Abdelghani Zaâlane, a été acquitté.

... ET LE PROCÈS DU FILS BILAL RENVOYÉ AU 5 DÉCEMBRE

Le tribunal de Sidi M'hamed a reporté, hier, au 5 décembre prochain, le procès de Bilal Tahkout, fils de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout poursuivi dans le dossier de "Cima Motors". Le procès a été reporté à la demande du collectif de défense. Bilal est poursuivi, ainsi que Hamid, Ali et Brahim Tahkout et la représentante légale de la société Mahieddine Tahkout "Cima Motors" pour entrave au bon déroulement de la Justice.

R. N.

À CAUSE DE LA DÉCOUVERTE DE DEUX CAS DE COVID-19 Un lycée d'Azazga à Tizi-Ouzou fermé pour 10 jours

Le lycée "Sahoui Aldjia" de Azazga, à l'Est de Tizi-Ouzou a été fermé pour une dizaine de jours « par mesure préventive » suite à la découverte de cas de contamination au coronavirus, a annoncé hier, un communiqué de cet établissement scolaire. La décision de fermeture de cet établissement scolaire a été prise vendredi dernier par la Commission de santé de la wilaya de Tizi-Ouzou, la direction de l'éducation et les autorités locales de Azazga. Contacté par l'APS, le directeur local de l'éducation, Ahmed Lalaoui a souligné que "cette mesure préventive a été prise sur instruction de la commission sanitaire de la wilaya après découverte de deux (2) élèves qui ont contracté le virus en dehors du milieu scolaire". Lalaoui a, à ce propos, appelé les parents d'élèves à "signaler tout symptôme de maladie constaté chez leurs enfants dans l'intérêt de tous", rappelant que "la pandémie n'est pas encore entièrement éradiquée". Rappelant la mise en place d'un dispositif préventif dès la rentrée scolaire, Lalaoui a indiqué que, suite à la découverte des cas de contamination au coronavirus, "une instruction a été adressée à l'ensemble des établissements scolaires pour respecter rigoureusement ce dispositif.

R. R.

LE PRÉSIDENT A DONNÉ INSTRUCTION EN CONSEIL DES MINISTRES

Les promoteurs endettés auprès de l'Ansej exemptés de toutes les poursuites judiciaires

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion périodique du Conseil des ministres, au cours de laquelle des projets de loi et des dossiers inhérents à l'emploi des jeunes ont été examinés et adoptés en conséquence.



Ph: APS

Également, le chef de l'État a donné plusieurs instructions, comme celle d'exempter tous les jeunes promoteurs endettés auprès de l'ex-ANSEJ (actuelle ANADE) des poursuites judiciaires. Des instructions dont il charge désormais son chef de Cabinet de suivre de près le niveau de suivi sur le terrain, faute de quoi, et visiblement, des sanctions seraient prises contre les ministres défaillants.

Dans un premier temps, le Conseil des ministres a examiné et adopté un projet de loi organique, modifiant et complétant la loi organique relative aux compétences, l'organisation et le travail du Conseil d'État, ainsi qu'un projet de loi modifiant et complétant la loi sur l'aide juridique dans le cadre de l'adaptation des dispositions de ces deux textes à la Constitution 2020. Sur un deuxième volet, le Conseil a également entendu un certain nombre d'exposés concernant les secteurs de la Transition énergétique, la Pêche et les Petites entreprises. Suite à quoi le Président Tebboune a donné des instructions.

RATIONALISER LA CONSOMMATION DE GAZ

Ressource importante du point de vue rentabilité pour l'économie nationale, le gaz doit désormais être consommé avec modération, à considérer l'instruction du chef de

l'État, qui mise sur une hausse des exportations de l'Algérie en la matière comme objectif. Concernant la transition énergétique, le pays est appelé à dénicher des voies de coopération avec les pays développés, notamment dans la recherche sur les techniques de généralisation des énergies renouvelables, à l'effet de gagner en expérience dans ce domaine. Sur le terrain, le chef de l'État veut des résultats immédiats concernant l'usage de l'énergie solaire dans les institutions de l'État dont il fixe, aux responsables, un délai maximum de trois mois, à commencer par les secteurs de la Santé et de l'Éducation. Pas que, puisque, insiste-t-il, « toutes les communes du pays sont obligées d'utiliser l'énergie solaire dans l'éclairage public, y compris les autoroutes et les zones montagneuses, comme les Aurès, l'Ouarsenis et le Djurdjura ».

PLUS JAMAIS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE « MORTELS »

Au titre de la sécurité dans l'usage des moyens de chauffage, il a instruit le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations de redéfinir les normes d'importation des appareils de chauffage, en respectant les standards de sécurité et la transformation énergétique en cours et le lancement d'une campagne natio-

nale de contrôle technique des appareils ménagers qui fonctionnent au gaz naturel pour protéger la vie des citoyens face notamment au danger des émanations du monoxyde de carbone. Comme il y a lieu également « d'interdire l'utilisation du bois » dans les projets de construction de logements et lequel matériaux sera désormais remplacé par le « PVC » pour préserver le patrimoine forestier national. Sur les projets d'utilité publique, les autorités sont appelées à s'orienter progressivement vers des constructions et des travaux publics respectueux des normes environnementales et qui consomment moins d'énergie en vue de prévenir contre l'utilisation des ressources préjudiciables à l'environnement. Le chef de l'État a conclu ce chapitre par ordonner l'installation « le plus tôt possible » du Conseil supérieur de l'énergie lui confier la mission d'observation et d'évaluation dans ce domaine.

CONSOLIDER LA CONSTRUCTION NAVALE

Le chef de l'État a salué « le progrès » enregistré dans ce secteur et la bonne coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Industrie et de la Pêche dans la mise en place des projets d'expansion de la construction navale dans les zones pilotes, insistant sur trois priorités. La première

concerne « l'expansion de l'activité de construction navale » à travers toute la bande littorale du pays pour se diriger vers l'industrialisation, selon un plan de développement qui implique des partenaires étrangers en vue d'augmenter la qualité et la quantité des ressources halieutiques. La deuxième concerne l'importance pour l'Algérie de reprendre son leadership dans le domaine maritime, par la concurrence dans l'investissement et la production de poisson, et, enfin, l'adoption davantage de facilités dans le domaine immobilier aux investisseurs sérieux dans le secteur de la pêche en tant que ressource à la sécurité alimentaire.

LA GESTION DE L'ANADE, L'ANGEM ET LA CNAC FUSIONNÉE

Le président de la République a donné instruction pour l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires, engagées ou en cours de l'être, contre les promoteurs de l'ex-Ansej (actuelle ANADE). Également, il a ordonné de procéder à une fusion de la gestion la gestion de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), de l'Agence nationale du micro-crédit (ANGEM) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), placée sous la tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Petites entreprises, et ce dans un délai d'un mois au maximum. Une solution devant permettre de donner l'opportunité aux jeunes qui bénéficient des prêts à l'emploi et leur exemption des poursuites judiciaires, avec une approche purement économique, selon un échéancier de remboursement des dettes. Enfin, le ministre délégué chargé des petites entreprises est invité à présenter chaque semestre un bilan du nombre des postes de travail créés.

Farid Guellil

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le rôle des femmes objet d'un débat approfondi les 11 et 12 décembre prochains

Un débat approfondi sur le rôle des femmes algériennes dans le développement de l'économie nationale, afin de combler le fossé entre le discours et la réalité, est attendu les 11 et 12 décembre à Alger, à l'occasion de la première édition. Environ 3 500 participants, 500 très petites entreprises (TPE) et 350 entreprises VIP sont attendus pour ce forum, qui se déroulera au Centre International de Conférences Abdelatif-Rahal (CIC). Durant les deux jours du forum, les échanges, organisés en sept panels, porteront sur des sujets aussi riches que variés. Il sera question de « Femmes et gouvernance : les femmes dans la société algérienne et leur présence dans l'arène de la prise de décision politique et économique », « Les femmes et l'éducation, la formation et l'employabilité : les femmes dans la création de pôles d'excellence et de passerelles entre l'université et le monde du travail », « Les femmes et le climat des affaires : de la réforme financière à la créativité en proposant d'encourager l'investissement féminin », « Les femmes et la diversification économique : les femmes en encourageant le développement local et le développement durable », « Les femmes et l'économie verte : les femmes, acteur principal de la réussite de la transition vers l'économie verte », « Femmes et numérique : les femmes, facteur important de promotion de l'attractivité des métiers du numérique pour les femmes », et « Femmes et culture ». L'objectif de la rencontre est notamment d'échanger sur l'implication des femmes et leur contribution au développement économique et social, de « faire le point sur le chemin parcouru dans le processus et de situer la place et le rôle joué par les femmes dans l'histoire contemporaine de l'Algérie », indiquent les organisatrices sur le site internet dédié à la rencontre. Cette introspection doit, selon le texte introductif du forum, permettre de situer la nature des contraintes, des causes et des forces contraïres qui se sont ralenties.

L'avancée des femmes algériennes dans leur marche vers une plus grande implication dans le développement économique et l'émergence du pays et vers une plus grande égalité dans les relations sociales entre hommes et femmes. Il s'agira aussi de formuler des propositions concrètes visant à éliminer les disparités entre discours et réalité, entre lois émancipatrices et contraintes sociétales et de situer l'insuffisance de l'approche juridique face aux déséquilibres sociaux, et de mettre en lumière les démarches entreprises par les femmes et les réalisations dans tous les secteurs d'activité, tant en Algérie qu'à l'étranger.

Ania Nch

ABDELKRIM CHELGHOU, PRÉSIDENT DU CLUB ALGÉRIEN DES RISQUES MAJEURS :

« Les dernières intempéries ont mis à nu le bricolage dans l'urbanisation et l'aménagement du territoire »

La destruction du bâtiment en construction sur une falaise en partie effondrée à Bir-Mourad Raïs, suite aux fortes chutes de pluie, est recommandée, a fait savoir hier, le président du club algérien des risques majeurs, Abdelkrim Chelghoum, soulignant que la promotion immobilière en cours de réalisation, de sept étages en surface et de quatre à cinq étages en sous-sol, « n'aurait jamais dû être construite sur ce site et que le permis de construire n'aurait pas dû être délivré ».

M. Chelghoum a demandé aux pouvoirs publics de procéder au « démantement » du bâtiment de « façon technique intelligente pour ne pas toucher l'envi-

ronnement et le voisinage », après avoir indiqué que ce bâtiment « est construit au bord d'une falaise, ne peut pas tenir, car les glissements de terrain sont évolutifs. Il n'y a aucune autre alternative que de le détruire », a estimé M. Chelghoum sur les ondes de la Radio algérienne. Mardi soir, un effondrement rocheux d'une falaise surmontée d'une construction, au niveau de la station de transport des voyageurs de Bir-Mourad Raïs a été enregistré. Suite à quoi, les services de la wilaya d'Alger ont fermé provisoirement la station de transports pour protéger les citoyens. Pour ce qui est de la promotion immobilière, une expertise a été engagée par les services concernés du CTC d'Alger

pour évaluer les risques, selon la Direction des travaux publics. Par ailleurs, M. Chelghoum a tenu à dire que « le cœur du problème de la prévention des risques majeurs c'est le choix des terrains à construire », ajoutant que « la cause principale des effondrements c'est le sol mal choisi », pourtant, la loi sur les risques majeurs en vigueur est « très claire », a-t-il souligné. En réaction aux dégâts causés sur l'ensemble du territoire national par les dernières chutes de pluie, il a indiqué que « ce que nous vivons actuellement ce sont les carences et les défaillances de la non-participation et de l'impréparation dans la gestion des risques au niveau des communes ». « Cela signifie que les

mesures préventives basiques minimales ne sont pas implémentées au niveau des périmètres » où les pluies ont causé des glissements de terrain et des effondrements de constructions. Les dernières intempéries ont dévoilé, selon lui, le « bricolage » fait au niveau de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire. Il a, enfin, estimé qu'« il est grand temps de revoir les responsabilités des uns et des autres, et la tutelle des institutions qui doivent gérer les grandes catastrophes naturelles et technologiques », en relevant, tout de même, que « la mairie représente la colonne vertébrale de l'organisation de toute prévention contre les risques majeurs ».

R.N.

SCRUTIN DES RÉGIONALES ET MUNICIPALES AU VENEZUELA

Opposition divisée et majorité confiante dans un pays soumis à des sanctions occidentales

Un peu plus de 30 000 bureaux de vote ont ouvert leurs portes, hier, à la République bolivarienne du Venezuela, pour les 21 159 846 électeurs inscrits pour élire 23 gouverneurs, 335 maires, 253 législateurs et 2 471 conseillers, dans des conditions de protocoles sanitaires stricts mises en place.



Ph: DR

Des élections qui ont vu l'opposition prendre part, cette fois-ci à ce scrutin, sans pour autant avoir réussi à constituer un bloc, alors que le parti majoritaire, du défunt leader vénézuélien, le président Hugo Chavez a de grandes chances de gagner ces élections. Au total, 70 244 candidats se sont présentés pour occuper 3 082 sièges, soit, 329 candidats pour l'élection de 23 gouverneurs, 4 462 autres pour les 335 maires et 65 453 pour les assemblées législatives et les conseils municipaux, a indiqué le pouvoir électoral. Le président vénézuélien Nicolás Maduro a publié hier matin un tweet dans lequel il a exhorté les électeurs à se rendre massivement aux urnes, indiquant que « les Vénézuéliens vont voter, unis, dans la paix et l'harmonie pour l'amour de la patrie. Voter pour gagner, gagner pour avancer » a écrit le président de la République bolivarienne du Venezuela. Le pays confronté à une situation économique difficile, en raison des sanctions des pays occidentaux, dans le sillage de la politique de Washington, en direction de pays de l'Amérique Latine qui s'opposent à la mainmise ou à l'ingérence américaine dans

leurs affaires, le peuple vénézuélien, dont ses électeurs ont été nombreux hier, à former des files d'attente devant les 30 000 bureaux de vote répartis à travers le pays, pour glisser l'urne. Après des années de tension dans le pays, jusqu'à avoir un président auto-proclamé, soutenu et reconnu par les occidentaux, sans avoir réussi à mobiliser la majorité des citoyens vénézuéliens, les élections tenues hier, ont connu la participation des partis d'opposition, en rang dispersés, après avoir boycotté les précédents scrutins. Sur la situation du pays, avant le jour J du scrutin, hier, le président Maduro avait déclaré que son pays « est confronté à des problèmes et nous les surmontons » a-t-il assuré, avant d'ajouter que les causes des difficultés socio-économiques du peuple vénézuélien « les sanctions, le blocus et la persécution financière par les États-Unis ». Le président du Conseil national électoral (CNE) du Venezuela, Pedro Calzadilla, a affirmé, samedi soir, la veille du jour du scrutin, que « tout est prêt pour la tenue ce dimanche (hier :Ndlr) des élections régionales et municipales », affirmant

que le CNE « a mis en place toutes les conditions pour que cet exercice démocratique ait lieu », a déclaré Calzadilla dans un message diffusé sur le Réseau national de la radio et de télévision du pays. Il a également souligné, que le pouvoir électoral (CNE) certifie que « le système de vote automatisé est sûr et ses résultats reflètent la volonté du peuple » et si tout est prêt, a-t-il ajouté « ce n'est pas le fruit du hasard, mais du travail et de l'engagement des travailleurs du pouvoir électoral, qui sont au cœur d'un mécanisme mis à la disposition de la démocratie ». Il est à noter que nombreux étaient les observateurs étrangers qui ont suivi le déroulement, hier, des élections, dont la Fondation De Jymmy Carter, qui a fait savoir en 2006 que « sur les 92 élections que nous avons surveillées, je dirais que le processus électoral au Venezuela est le meilleur au monde », a déclaré Carter. Depuis la reconnaissance faite par l'ancien président américain Jimmy Carter du système électoral vénézuélien en 2006, les autorités électorales du pays sud-américain l'ont amélioré pour devenir entièrement automatisé et donc peut être vérifié

dans toutes ses phases et que l'automatisation du vote « garantit sa vérification et sa transparence » avait déclaré, la Fondation Carter, dont ses membres comptaient, hier, parmi les observateurs du scrutin. Il est à rappeler que le pays tient sa 29ème élection, des 22 dernières années. Par ailleurs le scrutin qui s'est tenue dans des conditions sanitaires strictes, en raison de la pandémie, Au Venezuela le nombre de victimes de la Covid-19 est d'environ 6.000, un chiffre plutôt bas par rapport à ses voisins-brésiliens notamment avec 600 000 décès attribués à la pandémie ou 130 000 morts colombiens.

Si l'on en parle très peu dans les médias étrangers de la gestion de ce pays de la pandémie, « c'est très gênant de découvrir que le gouvernement de Nicolas Maduro ne gouverne pas un pays en faillite ou en déroute et que les mesures prises sont particulièrement efficaces », selon Maurice Lemoine, ancien rédacteur en chef du Monde diplomatique. Citant un taux de vaccination d'environ 70% au pays, le journaliste détaille la méthode employée pour gérer la crise sanitaire, indiquant que « la technique, c'est celle du 7/7: une semaine avec un confinement sévère, une semaine avec un confinement relâché pour ne pas détruire l'économie ». À cela s'ajoute, poursuit-il « surtout, un suivi quartier par quartier, maison par maison, grâce aux missions des médecins cubains et aux conseils communaux qui repèrent les gens à risque et guident les médecins qui font du porte-à-porte » concluant que « c'est la méthode qui était mise en œuvre à Cuba et les résultats sont assez exceptionnels ».

Karima B.

AFFAIRE DE L'ASSASSINAT DE 13 CIVILS SAHRAOIS Le Maroc a employé les drones de type « Bayraktar TB2 »

Une enquête menée par le journal « Ecsahraoui » a révélé l'implication du Maroc dans l'assassinat de 13 civils sahraouis qui étaient en train d'exercer leur activité d'orpailleurs au Sahara occidental. Perpétrée par des drones de la marque « Bayraktar TB2 », l'agression marocaine, commise les 14 et 15 novembre dans des territoires sahraouis distincts (Aghezoumal et Meghider El-Terfa) a fait 13 victimes et plusieurs blessés. L'attaque a ciblé de jeunes orpailleurs, a précisé le journal ajoutant qu'un drone avait lancé une missile tuant trois civils dans la première opération. La deuxième agression a été menée le lendemain par un drone sur la route reliant les territoires sahraouis avec la Mauritanie faisant trois victimes civiles, décédées sur place. Une autre agression a été menée par un drone téléguidé pour poursuivre sept Sahraouis civils qui étaient au bord d'un véhicule. Un missile lancé par ce drone a tué tous ces Sahraouis près de la région de Midjik. Suite à cet assassinat, une cinquantaine de civils bloqués dans la région de Glibet El-Foula ont lancé un appel au secours à la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) pour les faire sortir de cette région sous siège. Les éléments de la Minurso ont évité de se déplacer pour les secourir en raison des survols intenses de l'aviation de l'occupation marocaine sur cette région appelant ces civils à se rendre à pied dans un site à une distance de 10 km. Le lendemain, les forces de la Minurso se sont rendues sur les lieux du crime pour enquêter sur cette agression brutale, a expliqué la même source.

R.I.

POUR CONTOURNER L'ANNULATION DES ACCORDS UE - MAROC

Paris et Madrid manœuvrent pour spolier les richesses sahraouies

Le Front Polisario a appelé toutes les sociétés étrangères à "se retirer immédiatement" du Sahara occidental, en ce sens que leur présence dans la région constitue une "violation flagrante" des dispositions du droit international. Dans un communiqué sanctionnant les travaux de la cinquième session ordinaire du Secrétariat national du Front Polisario, le Front a lancé un appel urgent à l'adresse de toutes les sociétés étrangères impliquées par les autorités de l'occupation marocaine, afin de "quitter immédiatement" le territoire sahraoui, considérant que leur présence dans la région serait "une violation flagrante des dispositions du droit international", rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS). Dans ce contexte, le Front Polisario a qualifié l'appel introduit par le Conseil européen, conjointement avec l'Espagne et la France, de source de préoccupation profonde, dans la mesure où "il démontre la conspiration, montée par certaines parties européennes avec l'oc-

cupant marocain, pour continuer à piller les richesses du peuple sahraoui, et témoigne de la tentative d'entraver le processus de décolonisation". L'annulation des deux accords signés entre l'Union européenne et la puissance occupante et élargis au territoire sahraoui "consacre au Front le statut de seul représentant légitime du peuple sahraoui en mesure de plaider pour ses droits et défendre ses intérêts", a souli-

gné le Secrétariat national. D'autre part, le Front Polisario a condamné "le rôle négatif" joué par la France depuis le déclenchement du conflit au Sahara occidental, affirmant qu'il ne cessera pas de revendiquer à ce pays, aujourd'hui à deux doigts de la présidence de l'Union européenne, outre sa qualité de membre permanent au Conseil de sécurité, une contribution positive et de manière constructive à établir la paix et la sécurité

dans la région, en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance. Septembre dernier, le Tribunal européen a décidé d'annuler les accords de pêche et d'agriculture UE/Maroc élargis au Sahara occidental occupé, affirmant qu'ils ont été conclus en violation de la décision de la Cour de justice de l'UE (CJUE) de 2016 et sans le consentement du peuple sahraoui.

R.I.

OTAN

L'APN prend part à la réunion du groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient

L'Assemblée populaire nationale a pris part aux travaux de la réunion du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM) de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'atlantique nord (AP-OTAN), tenue les 19 et 20 novembre courant à Barcelone en Espagne, a indiqué hier la Chambre basse du Parlement dans un communiqué. Lors de cette réunion, plusieurs thèmes ont été évoqués dont la question

palestinienne, les défis et les perspectives d'émigration par la Méditerranée, l'OTAN et la région MENA, l'évolution de la situation en Tunisie, en Syrie et en Irak, les principaux défis de la sécurité humaine dans la région MENA, outre le conflit et les perspectives de stabilité en Libye, note la même source. L'APN a été représentée à cette réunion par le député Hamed Ayoub.

R.N

SÉLECTION NATIONALE

Des changements s'imposent avant la CAN

La qualification, ô combien difficile, obtenue par l'équipe nationale algérienne pour le tour décisif des éliminatoires africaines de la Coupe du monde « Qatar 2022 » a tiré la sonnette d'alarme au sein du staff technique des Verts, dirigé par le sélectionneur Djamel Belmadi.

Ainsi, selon nos sources, Belmadi avait été choqué par le niveau de certains joueurs lors des deux rencontres contre Djibouti et le Burkina Faso, notamment en défense et au milieu de terrain, ce qui le pousse aujourd'hui à réfléchir à faire quelques changements, et l'intégration de nouveaux joueurs en prévision du prochain championnat d'Afrique des nations au Cameroun.

Les mêmes sources ont affirmé que Belmadi entend donner toute sa chance au duo Abdelkader Badran et Ahmed Touba, après la modeste copie rendue par le "vétérain" Djamel Benlamri, bien qu'il soit considéré comme un élément essentiel dans les succès réalisés par les « Verts » ces dernières années. Mais son niveau lors des matchs précédents, à l'image de mardi dernier contre le Burkina Faso, n'augure rien de bon en prévision de la CAN. Lui-même d'ailleurs s'était empressé de faire son mea-culpa, tout en promettant d'être meilleur à l'avenir.

Cependant, non rassuré par le niveau actuel de Benlamri, le coach national songe d'ores et déjà à la meilleure solution pour son éventuel remplacement. Il table néanmoins sur la prochaine coupe arabe des nations au Qatar, à laquelle prendra part



Dr. A. B.

l'ancien joueur du NAHD et l'actuel du Qatar SC, pour que l'intéressé retrouve son niveau optimal.

Du côté des défenseurs latéraux, l'ancien entraîneur du club d'Al-Duhail a tendance à faire une semi-révolution, en n'étant pas convaincu des prestations d'Ayoub Abdellaoui et Amine Halaïmia, ainsi que Houssein Benayada. Lesquelles prestations mettent Belmadi dans l'embarras, surtout que le titulaire en poste du côté droit de la défense, en l'occurrence, Youcef Atal, est poursuivi par la guigne des blessures et est rarement disponible pour les matchs de son club français de l'OGC Nice, ainsi que celles de la sélection nationale. Tout cela oblige Belmadi à

chercher des solutions de rechange dans ce registre, et tout indique qu'il va faire confiance pour la première fois en l'arrière droit de l'équipe française de Clermont Foot, Hakim Zedadka, et l'arrière gauche de la formation portugaise de Boavista, Yannis Hammach. Dans l'entrejeu, Belmadi n'a pas été convaincu par le niveau présenté par Ramiz Razouki, qui a commis de nombreuses erreurs dans le match face aux Etalons, ce qui pourrait lui valoir de perdre sa place de titulaire au profit de la nouvelle étoile montante du football algérien et du club belge de Charleroi, en l'occurrence, Adam Zorgane.

Hakim S.

SÉLECTION A'

Seuls 5 joueurs du championnat local retenus pour la Coupe arabe des nations

Comme on pouvait s'y attendre, plusieurs joueurs de la sélection nationale première, qu'ils soient actuels ou ayant été convoqué par passé récent, figurent dans la liste des 23 qu'a rendue public l'entraîneur de la sélection algérienne A', Madjid Bougherra, en vue de la coupe arabe des nations au Qatar qui débute le 30 novembre en cours.

Seuls cinq joueurs issus du

championnat local ont été retenus pour la circonstance, ce qui renseigne, on ne peut mieux, des ambitions de l'ancien défenseur central et capitaine des Verts de briguer le trophée arabe à l'occasion de cette grande répétition avant une année du Mondial-2022.

Les cinq joueurs du cru sont : le gardien de but Medjadel, le latéral droit, Bouguerra, les milieux de terrain, Merizegue et Draoui, ainsi que l'attaquant

Zerrouki.

Pourtant, jusqu'ici, Madjid Bougherra a composé majoritairement avec des joueurs du championnat local depuis qu'il a entamé sa mission à la tête de la sélection A' qui sera appelée lors de l'année 2023 à disputer le championnat d'Afrique des joueurs locaux qu'organisera l'Algérie en 2023.

Outre les cinq joueurs du cru, Bougherra a fait appel à des éléments évoluant dans les championnats de Tunisie, du Qatar, des Émirats arabes unis et d'Arabie saoudite.

Sans surprise, on retrouve des cadres de l'équipe A, à l'image de Djamel Benlamri, Youcef Belaïli et Baghdad Bounedjah. Par ailleurs, Bougherra s'est appuyé sur d'anciens de la EN première à l'image de Yacine Brahimi (Al Rayyan SC) ou encore Mehdi Abeid (Al Nasr SC) sur lesquels Djamel Belmadi ne compte plus ces derniers temps.

La délégation de l'équipe nationale, qui comprendra 46 membres et emmenée par le Dr Yacine Benhamza, vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), membre du bureau fédéral et président de la commission du football professionnel, ralliera la capitale

Qatarie ce vendredi 26 novembre par un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie.

Une équipe de précurseurs composée de trois membres, en l'occurrence, Brahim Belyacine, administrateur de la sélection, Dr Youcef Ouznali, Directeur du centre technique national de Sidi Moussa et chargé de l'hygiène, du contrôle et de la sécurité alimentaire, et Mohamed Bouzourane, Chef cuisinier, se déplacera le mercredi 24 de ce mois pour préparer la venue de la sélection nationale. Pour rappel, l'Algérie évoluera dans le groupe D en compagnie du Soudan, du Liban et de l'Egypte.

Voici par ailleurs la liste des joueurs convoqués pour la coupe arabe des nations :

- **Gardiens de buts :** M'bolhi, Medjadel, Zeghba

- **Défense :** Bouguerra, Benayada, Chetti, Abdellaoui, Bedrane, Benlamri, Tougai, Tahrat.

- **Milieu :** Abid, Bendebka, Merizegue, Draoui, Sayoud.

- **Attaque :** Meziani, Bounedjah, Belaïli, Soudani, Zerrouki, Brahimi, Boutemane.

H. S.

NICE

Atal de retour à l'entraînement

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, victime d'une lésion musculaire contractée face à Montpellier, pour le compte de la 13ème journée de Ligue 1 française de football, a fait son retour sur le terrain, a révélé son entraîneur Christophe Galtier. Galtier s'est montré rassurant en conférence de presse d'avant match face au Clermont foot sur l'état de santé de Youcef Atal. Si l'international algérien (22 sélections, 1 but) ne sera pas rétabli pour le match d'aujourd'hui, il peut espérer retrouver les terrains très bientôt : "Youcef Atal a été victime d'une petite lésion musculaire contre Montpellier. Il est déjà de retour sur le terrain d'une manière individuelle, en espérant que la semaine prochaine, il puisse intégrer le groupe à travers les séances collectives", a ainsi fait savoir l'entraîneur du Gym. Hicham Boudaoui, pour sa part, sera lui aussi forfait face à Clermont. Galtier a ainsi expliqué que l'expatiste souffrait d'un problème de dos : "C'est une lombalgie. Il a de vives douleurs. On traite, mais le traitement nécessite un arrêt".

S
T
R
E
O
B
S

BLIDA. EXTRACTION DES HUILES ESSENTIELLES

Un domaine «prometteur» qui séduit les jeunes

Le métier de distillateur de plantes aromatiques et médicinales pour en extraire les huiles essentielles, une activité séculaire qui fait la réputation de la ville de Blida, enregistre ces dernières années un intérêt notable de la part des jeunes, notamment des universitaires ayant trouvé dans cette profession des «perspectives prometteuses» permettant à nombre d'entre eux d'investir les marchés mondiaux.



ville, qui exerce cette activité dans un cadre familial.

RELANCE DE L'ACTIVITÉ DE DISTILLATION DES PLANTES ET D'EXTRACTION D'HUILES ESSENTIELLES

De nombreux jeunes de la wilaya ont investi cette activité au début du millénaire, avec l'espoir d'assurer sa relance et son développement. Leur objectif étant de labelliser les produits de la distillation, selon les normes internationales en vigueur, et d'intégrer les marchés mondiaux. C'est le cas du jeune universitaire Hamid Chikhi, ingénieur d'État en sciences agronomiques et propriétaire d'une unité de confection de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, qui, a-t-il déclaré à l'APS, s'est spécialisé dans la distillation des plantes aromatiques et médicinales et entend développer ce métier par la valorisation des produits forestiers non ligneux. Ce jeune homme, qui a créé son entreprise en 2018 dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, se procure, pour son activité, les plantes aromatiques et médicinales des forêts de la chaîne de l'Atlas blidéen, sur la base d'une autorisation délivrée par la Conservation des forêts de la wilaya. Les plantes, dont l'eucalyptus, le pin et le cyprès, sont d'abord triées, avant leur distillation. «C'est l'étape de valorisation au cours de laquelle ces plantes, considérées comme ordinaires, sont traitées pour en extraire les

huiles essentielles d'une grande valeur», a-t-il expliqué. Cette jeune entreprise, qui a déjà commercialisé ses produits (huiles essentielles) en Allemagne et en France (Marseille plus précisément), dans une première expérience, assure le traitement des plantes aromatiques et médicinales, avec une moyenne de deux tonnes/Jour, a souligné le jeune entrepreneur, déplorant le «manque de couvert végétal, souvent endommagé par les incendies récurrents, à chaque saison estivale». Pour Djamila Bouchareb, propriétaire d'une marque privée d'huiles essentielles, il est nécessaire, voire impératif, «d'accorder davantage d'intérêt à cette filière, en intensifiant les opérations de reboisement de ce type de plantes, notamment la rose musquée qui faisait la réputation de la ville des roses, de manière à assurer la disponibilité de la matière première». Observant que les huiles essentielles sont des molécules aromatiques très volatiles, Mme Bouchareb a fait savoir qu'il faut distiller entre six et sept quintaux de fleurs de géranium odorant pour produire seulement un (01) litre d'huile essentielle de cette plante. D'où l'impératif, a-t-elle estimé, de penser à «la création de coopératives dont la mission est de planter ces espèces productives d'huiles essentielles et de définir une cartographie pour assurer leur disponibilité permanente». Mme Bouchareb, également

ingénieur d'État en chimie organique, a souligné les multiples domaines d'exploitation des huiles essentielles à l'heure actuelle, tels que la santé, la cosmétique, le bien être physique et moral, en plus de leur utilisation dans la lutte biologique contre les ravageurs agricoles aux fins de réduire l'utilisation des pesticides nocifs à la santé humaine.

ENGOUEMENT DES JEUNES POUR LES FORMATIONS EN DISTILLATION DES HUILES ESSENTIELLES

Selon la présidente du Conseil interprofessionnel de la filière des plantes médicinales et aromatiques, Djamila Bouchareb, cette activité attire beaucoup de jeunes universitaires et de diplômés, notamment dans les spécialités de la chimie, l'agronomie et la biologie, qui concrétisent ainsi leur rêve de création de micro-entreprises et contribuent à l'économie nationale. Cette ingénieur a signalé l'organisation, depuis 2019, date de la mise en place de ce Conseil interprofessionnel, d'un nombre de formations au profit des jeunes universitaires dans ce domaine. «Ces sessions de formation ont attiré des dizaines de jeunes», a-t-elle assuré, signalant leur «interruption en raison de la pandémie, avant leur reprise, cette année, par la formation de plus d'une vingtaine de jeunes». M. Chikhi, qui œuvre au transfert de son savoir-faire aux jeunes désirant se lancer dans cette activité, à travers des stages de formation sur le terrain en coordination avec la Conservation locale des forêts, a, quant à lui, fait part, de l'animation, depuis le début de l'année en cours, de sessions de formation de haut niveau au profit de 25 jeunes, couronnées d'un diplôme agréé par l'État, ouvrant droit à son détenteur de bénéficier des différents dispositifs étatiques de soutien à la création d'emploi. «Il s'agit d'un domaine fertile, où les passionnés peuvent réussir et contribuer ainsi à la réduction de la facture de l'importation de ces produits, qui s'élevait, en 2017, à 270 millions de dollars en «huiles essentielles et végétales», a considéré M. Chikhi.

BÉCHAR. LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Saisie de quatre kilogrammes de kif traité

Un réseau de présumés narcotrafiquants composé de six (6) individus a été démantelé à Béchar par les éléments du service régional de lutte anti-drogue qui ont saisi en leur possession une quantité de quatre (4) kilogrammes de kif traité, a rapporté dimanche la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Exploitant des renseignements faisant état d'activités de ce réseau criminel dans le trafic illégal de drogue à travers la région de Béchar, les enquêteurs, sous supervision du procureur de la République près le tribunal de Béchar, sont parvenus à l'arrestation en premier lieu d'un individu à l'entrée nord de Béchar dont la fouille du véhicule a donné lieu à la découverte de quatre (4) kg de kif traité ainsi qu'une importante somme d'argent, soigneusement dissimulés, a-t-on précisé. La suite des investigations policières a permis l'arrestation des autres membres du réseau et la saisie en leur possession de 13 comprimés de psychotropes, a-t-on ajouté. Après finalisation de l'enquête les six (6) mis en cause ont été présentés à la justice et placés en détention provisoire pour les chefs d'inculpation notamment de possession illégale de drogue, transport et vente de drogue, a fait savoir la source.

ORAN. COVID-19

Plus de 70 pharmacies impliquées dans la vaccination

Plus de 70 pharmacies d'officine de la wilaya d'Oran sont impliquées jusqu'à présent dans la campagne de vaccination contre la Covid-19, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Une opération qui se déroule dans de bonnes conditions dans ces officines au nombre de 73, mais qui, à l'instar des autres centres de vaccination, connaît, ces derniers temps, un engouement timide de la part des citoyens, a expliqué à l'APS, le chef de service de prévention et chargé de communication de la DSP, Dr Youcef Boukhari. «Nous souhaitons davantage d'engouement pour la vaccination de la part des citoyens, outre les centres de vaccinations que nous avons ouvert un peu partout dans la wilaya, certaines pharmacies ont été autorisées à assurer la vaccination contre la Covid-19. Les doses de vaccin sont disponibles donc il faut se protéger et se faire vacciner», a-t-il précisé. Les pharmacies aptes à assurer la vaccination sont quotidiennement approvisionnées en doses de vaccins par la DSP, selon leur demande, a précisé le responsable, «jusqu'à 100 doses sont livrées quotidiennement à certaines pharmacies selon la demande qui reste toujours insuffisante», a-t-il ajouté. À noter que les personnes souffrant de maladies chroniques, alitées ou en difficulté ne pouvant se déplacer aux centres de vaccination peuvent être vaccinées à domicile. «Chaque établissement public de santé de proximité (EPSP) dispose d'un véhicule pour les soins à domicile. De ce fait, toute personne souffrant de maladies chroniques, obèse, alitée entre autres, n'a qu'à contacter l'EPSP le plus proche de son domicile pour exprimer son désir de se faire vacciner. Une équipe se déplacera chez elle pour la vacciner», a précisé le même responsable. La wilaya d'Oran a réalisé un taux de vaccination qui tourne autour de 52%, ce qui reste encore insuffisant selon les responsables du secteur de la santé pour atteindre l'immunité collective.

M'SILA. HABITAT RURAL

Distribution de plus de 2 000 aides en 2021

Plus de 2 000 aides à la construction rurale ont été distribuées au cours des dix premiers mois de l'année 2021, à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont annoncé dimanche les services de la wilaya. Plus de 1 000 unités de ce type d'habitat ont été réceptionnées, tandis que 1 200 autres sont actuellement en chantier pour être réceptionnées au cours du premier trimestre 2022, ont précisé les mêmes services. Un investissement public de plus d'un (1) milliard de dinars a été mobilisé pour la réalisation de ce quota de logements ciblant les communes à caractère steppique et montagneux, ont expliqué les mêmes services, relevant l'engouement pour ce genre de constructions dans la région du Hodna. Les services de la wilaya ont souligné, en outre, que plus de 15.000 demandes d'habitat rural ont été enregistrées à M'sila, assurant que ces demandes seront satisfaites «prochainement».

SOUDAN

Manifestations et lacrymogènes malgré le retour du Premier ministre

La police a tiré dimanche des grenades lacrymogènes sur des milliers de manifestants à Khartoum, aux portes du palais présidentiel où le Premier ministre Abdallah Hamdok est arrivé pour retrouver son poste près d'un mois après le putsch militaire.



Alors que M. Hamdok retrouvait sa liberté de mouvement après environ un mois de résidence surveillée, les manifestants ont continué à dire "Non au pouvoir militaire" et "Non au général Abdel Fattah al-Burhane", le chef de l'armée et auteur du putsch du 25 octobre. Car si des médiateurs ont annoncé un accord pour un retour à des autorités de transition civilo-militaires selon le partage du pouvoir décidé en 2019 après le renversement du dictateur Omar el-Béchir, la mobilisation de la rue ne faiblit pas. Malgré 40 morts et des centaines de blessés depuis le 25 octobre, les manifestants sont sortis par milliers à Khartoum et dans sa banlieue, à Kassala et Port-Soudan, (est) ou encore à Atbara (nord), dans un pays quasiment en continu sous la férule de l'armée depuis son indépendance il y a 65 ans. Les forces de sécurité ont tiré des grenades lacrymogènes sur les manifestants rassemblés à Khartoum devant l'ancien palais de Béchir, deve-

nu siège du Conseil de souveraineté dirigé par le général Burhane, a constaté un correspondant de l'AFP. C'est là où les deux hommes doivent signer sous peu l'accord prévoyant la réinstallation de M. Hamdok à la tête du gouvernement et la libération des ministres et dirigeants civils arrêtés le 25 octobre.

MÉDIATIONS

Depuis le putsch, ambassadeurs occidentaux, négociateurs onusiens ou africains et personnalités de la société civile soudanaise ont multiplié les rencontres avec civils et militaires pour relancer une transition censée mener le pays vers des élections libres en 2023 après 30 ans de dictature militaire-islamiste de Béchir, écarté par l'armée sous la pression de la rue. "Un accord politique a été conclu entre le général Burhane, Abdallah Hamdok, les

forces politiques et des organisations de la société civile pour un retour de M. Hamdok à son poste et la libération des détenus politiques", a déclaré à l'AFP le médiateur soudanais, Fadlallah Burma, un dirigeant du parti Oumma.

"L'accord sera officiellement annoncé plus tard dans la journée, après la signature des termes de l'accord et de la déclaration politique l'accompagnant", ajoute un communiqué des médiateurs, sans préciser quand ce nouveau pouvoir prendra effet. Les Forces de la liberté et du changement (FLC), principal bloc pro-civils au Soudan, ont d'emblée rejeté l'accord. "Nous réaffirmons clairement qu'il n'y a pas de négociation, ni de partenariat" avec "les putschistes", ont-elles affirmé, appelant à traduire les généraux en justice pour leur répression sanglante des manifestations.

"NOUS REFUSONS"

"Nous refusons tout accord qui permettra aux putschistes de rester au sein d'une quelconque autorité de transition", a renchéri l'Association des professionnels soudanais, fer de lance de la révolte de 2019. Et pour ajouter à l'imbroglie, le parti Oumma, dont est pourtant issu Fadlallah Burma qui a annoncé l'accord, a affirmé "refuser tout accord politique qui ne s'attaque pas aux racines de la crise créée par le putsch militaire". Quelques jours avant l'annonce de l'accord, le général Burhane semblait pourtant déterminé à laisser le pouvoir aux mains des militaires malgré les appels de la communauté internationale et des manifestants à un retour du pouvoir civil. Il s'est ainsi renommé à la tête du Conseil de souveraineté, plus haute autorité de la transition, avec son second le général Mohammed Hamdane Daglo, après y avoir remplacé les membres pro-civils par des civils apolitiques. Depuis le 25 octobre, les Soudanais sont descendus plusieurs fois par dizaines de milliers dans les rues pour conspuer l'armée et exiger le retour du pouvoir civil. Et la communauté internationale a régulièrement dénoncé la répression, appelant à remettre la transition démocratique sur les rails. La police assure elle n'avoir jamais ouvert le feu et ne recense officiellement qu'un seul mort et 30 blessés parmi les manifestants du fait, selon elle, du gaz lacrymogène.

PAYS-BAS

19 arrestations après une nouvelle nuit de manifestations violentes

La police néerlandaise a annoncé dimanche avoir arrêté 19 personnes après une deuxième nuit de manifestations violentes contre les dernières mesures sanitaires décidées par le gouvernement. À La Haye, plusieurs policiers en tenue anti-émeute ont chargé des groupes de manifestants qui leur jetaient des pierres et des objets divers dans un quartier populaire, et ont utilisé un canon à eau pour éteindre des vélos en feu à une intersection très fréquentée, a expliqué la police de la ville dans un communiqué. Au total, les forces de l'ordre ont procédé à "19 arrestations pour insultes entre autres choses", a-t-elle ajouté. Lors des affrontements les forces anti-émeute ont ainsi extrait une femme d'une voiture dont les occupants avaient crié sur la police, et l'ont embarquée dans un de leur van, ont rapporté des médias. Les manifestations contre les restrictions sanitaires ont de nouveau tourné à l'émeute samedi soir aux Pays-Bas, notamment à La Haye où cinq policiers ont été blessés, au lendemain de violences à Rotterdam (sud-ouest) où 51 personnes ont été arrêtées et trois blessées par balle. Des violences ont également éclaté à Urk, petite ville protestante du centre du pays, et dans plusieurs localités de la province du Limbourg (sud). Les Pays-Bas ont réintroduit la semaine dernière un confinement partiel pour faire face à une flambée de cas de Covid-19, avec une série de restrictions sanitaires touchant notamment le secteur de

la restauration, qui doit fermer à 20H00. Le gouvernement projette désormais d'interdire certains lieux aux non-vaccinés, notamment les restaurants.

UN PALESTINIEN TUÉ À AL-QODS OCCUPÉE PAR LA POLICE SIONISTE

Un Palestinien a été tué dimanche par les forces d'occupation sionistes près de Bab al-Silsila, l'une des portes de la Mosquée d'Al Aqsa à Al-Qods occupée, rapporte l'agence palestinienne de presse WAFA, citant des sources locales. Il s'agit de Fadi Abu Shkeidem, professeur d'éducation islamique, 42 ans. Il était originaire du quartier de Shu'fat à Al-Qods occupée. La police d'occupation a fermé la porte d'Al-Amud qui se trouve dans la Vieille Ville, érigé des postes de contrôle militaires et entravé la circulation des Palestiniens en les empêchant de se rendre à Al-Aqsa. Les forces sionistes ont également mobilisé leurs troupes, fermant toutes les portes d'Al-Aqsa devant les fidèles d'Al-Qods occupée et ceux des Territoires de 1948. Selon des témoins, cités par WAFA, d'"importantes forces de l'armée israélienne ont pris d'assaut la localité de Silwan au sud de la Mosquée d'Al-Aqsa". Dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs jeunes Palestiniens de différentes régions de Cisjordanie occupée ont été arrêtés par les soldats de l'occupation israélienne, dont trois frères d'Al-Issawiyia "après les avoir agressés et perquisitionné leur domicile", tandis que mercredi, les forces d'occupation avaient

tué un enfant, Omar Abu Assab, à Al-Qods occupée. Selon WAFA, un journaliste a été blessé également dimanche à Ramallah. Les forces d'occupation sionistes procèdent à des campagnes d'arrestation presque quotidiennes en Cisjordanie occupée. Quelque 4.650 Palestiniens, dont 180 enfants, 39 femmes et 550 malades se trouvent actuellement dans les geôles israéliennes, faisant face à de dures conditions de détention.

YÉMEN

Des rebelles houthis affirment avoir lancé 14 drones chargés de bombes

Des milices houthis du Yémen ont indiqué samedi avoir lancé 14 drones chargés de bombes pour attaquer plusieurs aéroports et installations pétrolières en Arabie saoudite en réponse à ce qu'elles ont appelé "l'escalade de la coalition saoudienne au Yémen". "Nous avons visé la base aérienne du roi Khalid dans la ville de Riyad avec quatre drones, frappé des cibles militaires à l'aéroport international du roi Abdallah et des raffineries de pétrole Aramco dans la ville de Djeddah avec quatre drones, frappé une cible militaire à l'aéroport international d'Abha dans la ville d'Abha avec un drone, visé d'autres sites militaires dans les villes de Jazan, Najran et Abha avec cinq drones", a affirmé le porte-parole militaire des rebelles houthis, Yehya Sarea, dans une déclaration diffusée par la télévision al-Masirah des milices. Parallèlement, la chaîne saoudienne Al-Arabiya TV a rapporté que la coalition avait intercepté un drone chargé d'explosifs lancé par les rebelles houthis depuis l'aéroport international de Sanaa, au Yémen, en direction de l'Arabie saoudite, et qu'elle "s'occupait d'autres menaces des rebelles houthis". Les milices houthis ont récemment intensifié leurs attaques transfrontalières par missiles et drones. En février, le groupe rebelle yéménite a entamé une offensive majeure contre l'armée gouvernementale soutenue par l'Arabie saoudite pour s'emparer de la province de Marib, riche en pétrole, dans le centre du pays.

MEXIQUE

600 migrants issus de douze pays secourus à bord de deux camions

Quelque 600 migrants issus de douze pays centro-américains mais aussi africains et du sous-continent indien ont été secourus au Mexique alors qu'ils voyageaient entassés dans deux camions, a indiqué samedi l'Institut national de migration (INM). Les migrants -145 femmes et 455 hommes- repérés dans l'Etat de Veracruz (sud-est) viennent principalement de pays pauvres au sud du Mexique (Guatemala pour 401 d'entre eux, Honduras, Nicaragua) mais aussi du Bangladesh (37 personnes), du Ghana (six), de l'Inde et du Cameroun (un migrant), a détaillé l'INM dans un communiqué. Ils voyageaient "entassés" dans les conteneurs des deux camions, a ajouté le responsable local de la Commission des droits de l'homme, Tonatiuh Hernandez, qui avait sonné l'alarme dès vendredi, sans confirmation officielle. "Il y a des enfants, des mineurs, j'ai vu des femmes enceintes, des personnes malades", a ajouté M. Hernandez, disant n'avoir jamais vu autant de migrants en une seule fois. Des instances de protection de l'enfance vont être saisies "pour les cas des familles ou des mineurs qui voyagent seuls", a précisé l'INM qui doit se prononcer sur "la présence et les conditions de séjour" de ces migrants au Mexique. Deux options se présentent, soit le "retour assisté", soit "l'opportunité de rester (au Mexique) à travers une démarche de régularisation", ajoute l'INM.

Couloir entre les pays pauvres d'Amérique centrale et les Etats-Unis, le Mexique est confronté à l'arrivée de migrants venus d'autres horizons (Haïti, Cuba). Deux caravanes de plusieurs centaines de migrants marchent actuellement à travers les Etats du sud du pays en exigeant la régularisation des sans-papiers. Le flux de personnes sans-papiers a augmenté depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche le 20 janvier et sa promesse de les traiter plus humainement que son prédécesseur Donald Trump. Plus de 190.000 migrants ont été comptabilisés par les autorités mexicaines entre janvier et septembre, soit trois fois plus qu'en 2020. Quelque 74.300 personnes ont été expulsées. Les Etats-Unis ont quant à eux enregistré l'entrée illégale de 1,7 million de personnes en provenance du Mexique sur leur territoire entre octobre 2020 et septembre dernier, un record.

TEMPLE DE L'ART CLASSIQUE

Première foire d'art contemporain à Rome

Plus de 150 galeries exposent depuis vendredi un demi-millier d'artistes, créateurs confirmés ou jeunes talents, pour la première foire d'art contemporain organisée à Rome, temple de l'art classique.

«**N**ous voulons combler un vide qu'il y avait à Rome», explique à l'AFP Alessandro Nicosia, concepteur et directeur de cet événement, reconnaissant ainsi indirectement l'absence depuis des années d'un mouvement artistique et culturel avant-gardiste dans la capitale italienne. Cet événement inédit, ouvert au public jusqu'à dimanche, se tient le «Nuage» ou «Nuvola» en italien, un bâtiment ultra-moderne signé de l'architecte Massimiliano Fuksas dans un quartier monumental des années 1930 de la capitale, l'EUR, à une dizaine de kilomètres du centre historique, loin des églises et vestiges romains qui ont les faveurs d'une grande part du public. C'est dans ce cube aux lignes futuristes, tout de verre et d'acier, symbole d'une modernité contrastant avec les clichés sur une Italie



Phs : DR

endormie sur son patrimoine, que s'est d'ailleurs tenu le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 fin octobre. «Je pense que pour une personne qui a grandi à Rome, il est plus difficile d'abandonner les références classiques, de s'exprimer de manière contemporaine», observe à l'AFP Cyril de Commarque, un artiste français qui vit désormais à Rome après des années passées à Berlin et Paris. Le design et l'art moderne, très prisés à Milan, ont plus de mal à se faire une place dans les belles demeures romaines, plus friandes de l'ancien, que ce soit pour l'ameublement ou les oeuvres d'art. Dans le «Nuage», peintures, sculptures, installations et vidéos se succèdent sur 7.000 m² où l'on peut admirer les hommes sans tête de Donato Piccolo, la peinture numérique de David Maria Coltro avec ses paysages en constante évolution, ou encore la vidéo intrigante de la jeune Pamela Diamante.

ETAT DES LIEUX

La fragilité inquiétante de la nature et des espèces inspire de nombreux artistes, qui créent des vidéos et des sculptures sonores comme «Marta et l'éléphant» de Stefano Bombardieri, dont les éléphants et les hippopotames suspendus sont une métaphore de la condition humaine. L'art ne manque pas non plus de dénoncer le drame écologique à travers la mappemonde de l'artiste russe Iakovos Volkov, réalisée avec des matériaux trouvés dans les décharges et les rues: des montagnes de vêtements, des bombes d'aérosol

vides et des peluches. Baptisée «Art dans le Nuage», la foire permet de faire une sorte d'état des lieux de la vitalité de l'art contemporain en Italie après la pandémie. Elle a aussi pour ambition de devenir un point de référence pour les galeristes, collectionneurs et directeurs de musées. Particulièrement impressionnant, un énorme cube de fer noir recouvert de morceaux de charbon, conçu dans les années 70 par le Grec Jannis Kounellis, décédé en 2017 mais qui a vécu à Rome. Ce grand maître du mouvement Arte Povera rappelle ainsi aux visiteurs que l'art va au-delà du commerce et qu'il peut naître de matériaux considérés comme pauvres: charbon, terre ou déchets. Kounellis apprécierait certainement l'installation de Cyril de Commarque, «The Goddess of All Things» («La déesse de toutes les choses»), fabriquée à partir de matériaux recyclés et sculptée en partie par un robot, avec un énorme œuf ouvert d'où émerge une femme enceinte, sorte allégorie moderne de la naissance. Ouverte sur l'étranger, la foire a choisi d'inviter Israël, qui a sélectionné un groupe de 17 artistes abordant à leur manière les multiples facettes de l'Etat hébreu, qui accueille des origines, des cultures et des ethnies différentes: du Druze Fatma Shanan à l'Éthiopien Michal Mamit Worke en passant Chana Goldberg, issu de la communauté juive orthodoxe. Rome, la ville éternelle, avait attendu 2010 pour avoir un musée des arts du XXI^e siècle, le MAXXI, inauguré triomphalement avant de connaître des difficultés de financement.

SOTHEBY'S Un milliardaire a acheté la Constitution des États-Unis pour la prêter à un musée

Un milliardaire américain a acheté jeudi soir aux enchères un exemplaire original de la Constitution des États-Unis de 1787 pour 43 millions de dollars et va le prêter à un musée du pays pour qu'il soit exposé gratuitement au plus grand nombre, a annoncé vendredi la maison Sotheby's. La société de ventes aux enchères à New York a mis sur le marché jeudi la célèbre Charte constitutionnelle américaine qui a atteint un prix record dans le monde pour ce genre de documents historiques. Son acquéreur, Kenneth Griffin, est le patron de la société d'investissements spéculatifs Citadel à Chicago et qui gère, selon le magazine Forbes, quelque 40 milliards de dollars d'actifs. Agé de 53 ans, sa fortune personnelle est estimée, selon Forbes, à près de 21 milliards de dollars ce qui en fait le 47^e Américain le plus riche. Jeudi soir, M. Griffin a ainsi damné le pion à un groupe de 17.000 adeptes de cryptomonnaies - baptisé ConstitutionDAO - qui avaient prétendu avoir levé en quelques jours plus de 40 millions de dollars pour acheter cet exemplaire de la Constitution et l'exposer dans le domaine public numérique. ConstitutionDAO a reconnu immédiatement jeudi avoir raté son pari. M. Griffin a lui choisi de la prêter gratuitement à un musée de l'Arkansas - le musée d'art américain Crystal Bridges à Bentonville - qui l'exposera sans faire payer les visiteurs, selon Sotheby's. «La Constitution des États-Unis est un document sacré qui garantit les droits de chaque Américain et de ceux qui aspirent à le devenir», a écrit le milliardaire dans un communiqué de la maison de ventes aux enchères. M. Griffin a assuré que «cette copie originale de notre Constitution sera exposée pour tous les Américains et les visiteurs», tandis que la présidente du musée Crystal Bridges Olivia Walton s'est dite dans le même communiqué «honorée d'exposer l'un des documents les plus importants de l'histoire de notre nation». Il ne reste d'après Sotheby's que «13 exemplaires connus» de la première impression de la Constitution des États-Unis, signée le 17 septembre 1787 à Philadelphie, alors que 500 avaient probablement été imprimés à l'époque. L'exemplaire original acheté par le milliardaire Kenneth Griffin - un des deux seuls qui appartenait encore à un particulier, en l'occurrence la collectionneuse américaine Dorothy Tapper Goldman - avait été estimé en septembre entre 15 et 20 millions de dollars. Il est parti pour plus du double en huit minutes avec des enchères prises dans la salle à New York mais aussi au téléphone depuis le monde entier.

TUNISIE

Décès de la grande chanteuse Safoua



La grande chanteuse tunisienne Safoua est décédée, vendredi, à l'âge de 76 ans, a rapporté la presse tunisienne. Dans un faire part publié dans la nuit de vendredi à samedi, le ministère tunisien des Affaires Culturelles a regretté la perte d'une grande icône de la scène artistique et musicale tunisienne. Née en 1945 à Sfax, Safoua, de son vrai nom Nabiha Gargouri, était l'une des grandes figures de la scène musicale tunisienne surnommée «la perle du Sud», en référence à sa ville natale. Entamant sa carrière musicale à Sfax alors qu'elle était encore jeune, Safoua a connu le succès dès les années 1960, après avoir brillamment interprété, à 17 ans seulement, une œuvre du célèbre chanteur et compositeur Ahmed Hamza, ce qui lui avait valu d'être adoptée par le célèbre artiste Mohamed Jamoussi qui l'a accompagnée dans son parcours artistique jusqu'à ce qu'elle intègre la chorale de l'Etablissement de la Radio et Télévision tunisienne. Sa voix présente et étoffée lui a permis de se propulser dans la cour des grands, interprétant différentes chansons à succès qui ont fait sa popularité, à l'instar de «Yalli machi lil jazeera», «Watani» et «Donya lina», que le public lui demandait lors des nombreux concerts qu'elle avait animés sur tout le territoire tunisien.

FESTIVAL D'AMIENS

«La vie d'après» d'Anis Djaad et «Marin des montagnes» de Karim Ainouz primés

Le long métrage de fiction «La vie d'après» de Anis Djaad a obtenu la Mention spéciale au 41^e Festival international du film d'Amiens (France), et le Grand prix documentaire est revenu à Karim Ainouz pour son film, «Marin des montagnes», peut-on lire dans le palmarès du festival, publié samedi sur le Site Internet de l'événement. Premier long métrage du réalisateur, «La vie d'après» relate l'histoire de Hadjer qui tente de se reconstruire une vie

avec son fils Djamil, après le lâche assassinat de son époux par un groupe terroriste. Seule, proie à toutes les difficultés de la vie, Hadjer se retrouve avec son fils, face à l'adversité de la vie, amplifiée par son nouveau statut social et sa condition modeste dans son village reculé de l'ouest du pays. Journaliste, scénariste et réalisateur, Anis Djaad a signé son premier court métrage, «Le hublot» en 2012, suivi en 2014 de «Passage à niveau» puis par «Le voyage

de Keltoum» en 2016. Dans «Marain des montagnes», Karim Ainouz décide, en janvier 2019, de traverser la Méditerranée en bateau et d'entreprendre son tout premier voyage en Algérie, son pays d'origine. Brésilien d'origine algérienne, Karim Ainouz livre un récit détaillé du voyage vers la terre natale de son père, de la traversée de la mer à son arrivée dans les montagnes de Kabylie, entremêlant présent, passé et futur. Karim Ainouz, est scénariste et

réalisateur, comptant à son actif de nombreuses fictions, notamment des courts métrages et des documentaires sélectionnés dans de multiples festivals internationaux. Se déroulant du 12 au 20 novembre, le 41^e Festival International du Film d'Amiens, a réuni plus de 120 films. Le «Grand Prix fiction» du 41^e FIFAM a été partagé entre Claire Simon pour son film, «Vous ne désirez que moi» et Manuel Nieto Zas pour «Employé / patron».



**CAGNOTTE
AU QUINTÉ**

**HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI-
LUNDI 22 NOVEMBRE 2021 - PRIX : HELENIE-TROT ATTELÉ-
DISTANCE : 2 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ-QUARTÉ -QUINTÉ**

Espoir d'Idée, sur un bon pied

Ce lundi 22 novembre, l'hippodrome Émir Abdelkader de Zemmouri, avec ce prix Helenie réservé pour chevaux demi-sang trotteurs français n'ayant pas totalisé la somme de 161.000 DA en gains et places depuis avril passé, nous propose une épreuve à caractère avec une cagnotte au menu qui peut nous donner une arrivée houleuse bien que notre préférence va vers: Co Lovely Cath bien drivée en compagnie de Espoir d'Idée, Deline Galbe et Supramour d'Auguste qui vient d'effectuer sa course d'entrée en dernier lieu forment un carré assez valable, puis il y a les bons outsiders : Vortex d'Anjou, Beguin Meslois et Allo Sly qui vont guetter la moindre défaillance pour finir dans les cinq.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. EDINA DE VIETTE.** Elle est encore une fois confrontée à une tâche difficile. À revoir.
- 2. SUPRAMOUR D'AUGUSTE.** Pas revu en piste depuis mars 2021, mais attention, il faut garder un oeil sur lui tout de même.
- 3. VESUVIA.** Toujours dans l'impasse.
- 4. ESPOIR D'IDÉE.** C'est le cheval à surveiller de près, il est capable de créer une grosse surprise.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
SA. FOUZER	1	EDINA DE VIETTE	AM. BENDJEKIDEL	2200	R. FOUZER
B. SAFSAF	p2	SUPRAMOUR D'AUGUSTE (0)	C. SAFSAF	2200	C. SAFSAF
AEK. NOUGHA	3	VESUVIA	MS. CHAUCHE	2200	N. TIAR
K. MEZIANI	4	ESPOIR D'IDÉE	N.MEZIANI	2200	S. MEZIANI
MME SMIDA	5	CO LOVELY CATH (0)	A. CHELLAL	2200	S. SAHRAOUI
LE PETIT HARAS	6	ALLO SLY	H. AGUENOU	2200	H. AGUENOU
M. BENDJEKIDEL	7	ADRENALINE DU VEY (0)	W. BENDJEKIDEL	2200	PROPRIÉTAIRE
O. MEZIANI	8	OPALE BONHEUR	AS. BOUBAKRI	2200	S. MEZIANI
K. MEZIANI	9	VORTEX D'ANJOU (0)	S. MEZIANI	2225	S. MEZIANI
A. BENHABRIA	10	BEGUIN MESLOIS (0)	A. BENHABRIA	2225	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	11	VERONE QUEEN	Y. BELHABCHIA	2225	PROPRIÉTAIRE
W. KADRI	12	VAGUE D'OR (0)	RK. FOUZER	2250	S. FOUZER
H. DIREM/Y. MEZIANI	13	DELINÉ GALBE	Y. MEZIANI	2250	Y. MEZIANI

5. CO LOVELY CATH. Avec la drive du jour elle peut être redoutable, on est obligé d'y croire.

6. ALLO SLY. Il a les moyens comme beaucoup d'autres d'accrocher une place. Méfiance.

7. ADRENALINE DU VEY. Elle ne semble pas à son meilleur niveau, au mieux elle sera cochée dans une longue combinaison.

8. OPALE BONHEUR. Tâche difficile.

9. VORTEX D'ANJOU. Quoique c'est un peu court pour lui, on ne peut l'écartier définitivement.

10. BEGUIN MESLOIS. Il est toujours en tête des battus, en cas de

défaillance des favoris, il peut figurer pour une cinquième place.

11. VERONE QUEEN. Elle n'ira pas loin avec la drive du jour. Outsider lointain.

12. VAGUE D'OR. Le recul risque de

lui être fatal. Tâche délicate.

13. DELINE GALBE. Elle descend de catégorie ici, même à 2250 m elle peut accrocher un accessit. Méfiance.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

**4- ESPOIR D'IDÉE 2- SUPRAMOUR D'AUGUSTE
5- CO LOVELY CATH 13-DELINÉ GALBE
10- BEGUIN MESLOIS**

LES CHANCES

9-VORTEX D'ANJOU 6- ALLO SLY

La Chine comptera plus de 300 millions d'automobiles immatriculées d'ici la fin de l'année

La Chine, le plus grand marché automobile du monde, devrait compter plus de 300 millions d'automobiles immatriculées d'ici la fin de l'année, a annoncé samedi un responsable de l'Association des constructeurs automobiles de Chine (ACAC). Fin septembre, la Chine comptait déjà 297 millions d'automobiles immatriculées, a indiqué Shi Jianhua, secrétaire général adjoint de l'association, lors d'un forum organisé en marge du Congrès mondial de la fabrication, à Hefei, capitale de la province orientale de l'Anhui. Le marché automobile chinois devrait poursuivre sa croissance, avec une croissance annuelle moyenne de 4% prévue pendant les cinq années jusqu'à 2025, a fait remarquer M. Shi.

Biden, le plus vieux président des Etats-Unis, souffle ses 79 bougies

Joe Biden, le plus vieux président américain en exercice, a fêté samedi ses 79 ans en famille au lendemain d'un bilan médical le jugeant "apte" à diriger les États-Unis. Le président démocrate passe son week-end d'anniversaire dans son fief de Wilmington, à 170km de la capitale Washington. Il n'a pas d'évènement public à son agenda. "Bon anniversaire à mon ami, à mon frère", lui a souhaité Barack Obama, dont Joe Biden a été le vice-président durant huit ans, sur Twitter. "L'Amérique est reconnaissante pour votre compassion, votre décence, votre amour de la nation ainsi que pour votre leadership et votre ambition", a aussi souligné la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, de deux ans son aînée. À la veille de son anniversaire, Joe Biden s'était plié à un bilan de santé lors duquel il a été jugé "apte" à remplir ses fonctions de président, selon son médecin. L'examen incluait une coloscopie sous anesthésie durant laquelle il a brièvement transféré ses pouvoirs à la vice-présidente Kamala Harris, devenue ainsi la première femme à détenir les prérogatives présidentielles dans l'histoire des États-Unis. Joe Biden a déjà fait savoir publiquement qu'il comptait se représenter en 2024. Mais certains partisans de Donald Trump, lui aussi septuagénaire, ne perdent aucune occasion de s'interroger publiquement, de manière plus ou moins détournée, sur sa santé physique et sa lucidité.

Reprise de la ligne maritime de transport des voyageurs Mostaganem-Valence

La ligne de transport maritime des voyageurs reliant le port de Mostaganem à celui de Valence (Espagne), a repris dimanche, après une interruption de plus de 20 mois d'arrêt suite aux dispositions préventives de la propagation du coronavirus (Covid-19). Le ferry de la compagnie espagnole "Baléria" a accosté au port de Mostaganem, dimanche à 8 heures du matin, avec à son bord 349 passagers et 148 véhicules, a annoncé, à l'APS, le directeur de wilaya chargé des transports, Boumediène Riadh. L'opérateur espagnol devra assurer le transport de voyageurs en aller retour via cette ligne maritime à une moyenne d'une desserte par semaine, a ajouté le même responsable. Les autorités locales ont mis en place un programme sanitaire pour assurer l'arrivée et le départ des passagers et leur départ dans les meilleures conditions avec le respect des mesures sanitaires de prévention du coronavirus, a souligné, pour sa part, le directeur local de la santé et de la population,



Toufik Mohamed Khelil. Une équipe médicale mobile a été mise en place au niveau de la gare maritime de transport des voyageurs de Mostaganem. Elle est composée d'un médecin et quatre agents paramédicaux, dotés de caméras

thermiques et de thermomètres à distance. Quatre laboratoires d'analyses de PCR et antigéniques ont été mobilisés pour faciliter l'entrée des voyageurs à la gare maritime et pour assurer les procédures administratives, a ajouté le DSP.

Plus de 75 migrants illégaux se noient au large des côtes libyennes, selon l'OIM

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué samedi que plus de 75 immigrants illégaux se sont noyés en mer au large des côtes de l'ouest de la Libye, alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe. "Plus de 75 migrants se sont noyés mercredi après avoir quitté la Libye, selon 15 survivants secourus par des pêcheurs et amenés à Zuwara", a tweeté l'OIM. "Cette dernière tragédie porte le nombre de vies perdues en Méditerranée centrale cette année à plus de 1 300", a déclaré l'OIM. La Libye est devenue depuis 2011, un point de départ privilégié pour les immigrants clandestins qui veulent traverser la mer Méditerranée vers les côtes européennes.

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes à Oran

Les services de police d'Oran sont parvenus à mettre un terme à l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes composé de cinq individus et à saisir 2.000 comprimés psychotropes, a-t-on appris, dimanche, de la direction de la sûreté de wilaya. Cette opération a eu lieu suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade de lutte contre la commercialisation de stupéfiants et de psychotropes, selon lesquelles les membres de ce réseau ont conclu un accord pour vendre ces psychotropes dans les milieux des jeunes, indique la cellule communication et des relations



publiques. Après avoir opéré une surveillance des mouvements des membres de ce réseau, les policiers ont procédé à leur arrestation et saisi

2 000 comprimés de psychotropes dans le domicile de l'un des individus impliqués dans cette affaire, qui était le repaire de cette bande ser-

vant au stockage et au trafic de la drogue, indique le même source. Une procédure judiciaire a été ouverte contre les individus impliqués dans ce trafic, dont un individu recherché faisant l'objet de deux mandats d'arrêt, et seront traduits devant la justice pour formation d'association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants et de psychotropes, indique-t-on de même source.

Tébessa : trois morts et deux blessés dans un accident de la route

Trois (3) personnes sont décédées et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu samedi après-midi à l'entrée Est de la ville de Tébesa, a indiqué un communiqué émanant de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. Les éléments de ce corps constitué de l'unité de Bab Ezzatine, soutenus par ceux de l'unité principale, sont intervenus suite à cet accident survenu sur la RN 16 à l'entrée Est de la ville de Tébesa, plus exactement sur la route de Bekaria où un véhicule de tourisme a heurté un poteau électrique, a précisé la même source. L'accident a fait trois morts et causé des blessures à deux autres personnes, a relevé le même communiqué. Les deux blessés ont été transférés vers l'hôpital de Bekaria pour bénéficier des soins nécessaires, a indiqué la même source signalant en outre l'évacuation des dépouilles vers le même établissement de santé. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

MISE

AUX POINGS

«Certains indicateurs enregistrés récemment montrent clairement que la quatrième vague de coronavirus n'en est qu'à ses débuts»

Le professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire



Le Courrier
d'Algérie
Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse
Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie
Publicité-ANEP :
1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59
Impression :
- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO
Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran :
6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira :
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Averses
Vent : 14 km/h
Humidité : 78 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 10 km/h
Humidité : 81 %

Dohr : 12h34
Assar : 15h16
Maghreb : 17h38
Ïcha : 19h00

Mardi 18 rabie el thani 1443
Sobh : 06h04
Chourouk : 07h35

PLUS DE 130 EXPOSANTS Y SONT ATTENDUS

Coup d'envoi aujourd'hui de la 18^e édition de Djazagro

La 18^{ème} édition du salon n°1 de l'industrie agroalimentaire en Algérie sera inaugurée aujourd'hui au pavillon concorde devant le commissariat général du salon (ZONE A), au palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger.

Le directeur général de Promosalon ; société organisatrice de Djazagro, Nabil Bey Boumerzag avait fait savoir lors d'une conférence de presse organisée mercredi dernier que cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 25 de ce mois en cours accueillera cette année plus de 130 exposants. Un chiffre qualifié d'« honorable » par le même responsable qui rappelle que depuis le lan-



gement du salon en 2003, 600 à 700 exposants sont accueillis avec une moyenne de 80% d'exposants étrangers. Pour lui, l'édi-

tion 2021 se tient sous le signe de la relance de la production nationale. Par ailleurs, il a précisé que l'orientation donnée à l'édition 2021 est purement locale, expliquant qu'il y aura peu d'exposants internationaux. Évoquant le contexte sanitaire marqué par le Covid-19, le Dg de Promosalon a fait savoir que les opérateurs actant dans l'équipement de l'agroalimentaire ont été les plus impactés, mais ces derniers ont été nombreux à afficher leur volonté à participer au salon, a-t-il souligné. De plus, le même responsable a noté une réelle demande et un réel engouement de la part des entreprises locales, ce qui a encouragé d'avantage l'organisation de cet événement malgré le contexte actuel compliqué.

Ania Nch

CENTRE DES CONVENTIONS D'ORAN

Deux salons ouvriront leurs portes du 23 au 27 novembre prochain

Le Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, accueillera cette année plus de 80 exposants durant la 7^{ème} édition du Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes ainsi que la 8^{ème} édition du Salon d'ameublement et du décor, programmés du 23 au 27 novembre, selon le commissaire de ces deux événements organisés par l'agence de communication App Concept Design.

Ces deux salons accueilleront des exposants nationaux mais aussi des sociétés étrangères telles que la Turquie, la Chine, l'Espagne, la Syrie et d'autres ayant des partenariats avec des entreprises algériennes, a souligné à l'APS, Akram Sidi Yekhlif. Par ailleurs les deux rendez-vous écono-

miques seront l'occasion de présenter les nouveautés du secteur et de favoriser le partenariat dans le domaine de l'immobilier et des décors, tout en proposant au public des solutions immobilières répondant à ses besoins en fonction de ses revenus par des promoteurs immobiliers, des bureaux d'architecture, des professionnels d'ameublement, de l'hôtellerie et de la décoration.

Des projets d'habitat avec une touche moderne, tels que des logements écologiques équipés de technologies intelligentes telles que l'économie d'électricité, les systèmes de communication utilisés dans les bâtiments seront exposés.

Les deux Salons seront marqués par l'animation de conférences au profit des professionnels du sec-

teur.

De plus le Salon de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes réunira également des professionnels du secteur, des promoteurs immobiliers, des artisans, des entreprises de réalisation, des institutions financières, des compagnies d'assurances et autres. Alors que le Salon de l'ameublement et du décor verra, quant à lui, la présence des startup spécialisées dans le domaine.

Enfin ces événements économiques, devenus une tradition annuelle dans la ville d'Oran, verront l'application du protocole sanitaire pour les participants et les visiteurs, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, rappellent les organisateurs.

A.Mounir

CONDOLÉANCES

Monsieur Abdenacer ZITOUNI et sa famille sont très attristés suite au décès du défunt EL Hadj Mohamed RAHAL survenu le 17 du mois en cours, tiennent à présenter leurs sincères condoléances à la famille RAHAL et au docteur SEBKHAOUI.

Qu'Allah le Tout-Puissant L'accueille en Son Vaste Paradis et Lui accorde Sa Sainte Miséricorde. À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

ZITOUNI ABDENADER



CYCLE PRIMAIRE DE L'ÉDUCATION 1051 élèves atteints de troubles mentaux légers scolarisés

Un total de 1051 élèves atteints de troubles mentaux légers, d'autisme et de trisomie 21, inscrits en cycle primaire au titre de l'année scolaire 2020-2021, ont été enregistrés par le ministère de l'Éducation nationale, dont « 875 élèves trisomiques parmi lesquels 369 élèves filles scolarisées dans des classes spéciales aménagées au niveau des établissements éducatifs et gérées par des associations », a déclaré à l'APS, Kacem Djahlane, directeur de l'enseignement primaire.

D'ailleurs, les parents se plaignent d'un déficit en structures spécialisées pouvant garantir une scolarisation adéquate à leurs enfants, à cet effet Djahlane a insisté, sur l'impérative conjugaison des efforts de tous les intervenants pour une meilleure prise en charge de cette catégorie d'enfants qui bénéficie de son droit à l'éducation au sein de ces classes en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Il a souligné, à ce titre « l'engagement de l'État à ouvrir « progressivement » de nouveaux postes d'encadrement, qui permettront de réduire le nombre d'enfants inscrits dans les listes d'attente et de répondre à toutes les demandes exprimées par leurs parents.

Djahlane a indiqué, par ailleurs, que le programme approuvé pour l'enseignement de cette catégorie est "adapté" à la structure mentale de l'enfant trisomique, l'objectif principal étant de lui permettre d'atteindre "l'autonomie individuelle" et d'apprendre des principes de base dans la langue, l'éducation artistique et physique.

A. Mounir

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

SOUS-RIRE

D'après le professeur Nibouche, il faut encercler la Covid-19 maintenant ...



B. JABER